

• Halloween

La municipalité a, cette année, organisé un goûter d'Halloween. Parents et enfants étaient conviés. Le goûter a été précédé d'une séance de maquillage ; puis enfants et parents se sont régalés de gâteaux et bonbons.

• Arbre de Noël

La fête de l'arbre de Noël s'est déroulée le 16 décembre 2017, à la salle des fêtes, et vous êtes venus nombreux pour le plus grand plaisir des organisateurs.

Le spectacle « Joyeux Noël monsieur Ours » a été très apprécié des petits et aussi des grands. Les enfants ont chanté et ont aussi beaucoup ri.

Ils ont ensuite appelé le Père Noël afin qu'il vienne au plus vite distribuer ses cadeaux. Heureusement les ânes Fanfan et Léo (après avoir accompagné le St Nicolas) ont été rapides et le Père Noël a pu arriver promptement comme chaque année.

Apparemment tous les enfants ont été sages puisque chacun d'eux a reçu son cadeau et est reparti joyeux.

La journée s'est terminée par un apéritif dinatoire offert par la municipalité.



• Village Fleuri

Le conseil national des Villes et Villages Fleuris est passé cette année faire son inspection à Thibivillers, et notre village a conservé sa 3ème fleur.

Il a été fait plusieurs recommandations et nous avons également été félicités pour certaines créations ; en particulier les haies vives autour de la mare ainsi que le long du parking ont été très remarquées.

Le conseil national des Villes et Villages Fleuris souhaite qu'il soit créée une commission « fleurissement ». Elle permettrait aux nombreux habitants le souhaitant de s'impliquer davantage. Il est à noter que déjà un grand nombre de Thibivillois fleurissent leur maison, et viennent ainsi appuyer les efforts de la municipalité dans la mise en valeur de notre commune.

Toute personne voulant rejoindre cette commission fleurissement peut se rapprocher de la mairie en contactant Mme Clopeau Bénédicte au 03 44 49 13 26.

Nous tenons à remercier notre ancien cantonnier Mr Bordais parti en retraite et l'ancien conseil municipal, en particulier madame Martine Harrois, qui se sont beaucoup impliqués dans ce fleurissement récompensé.

• Comité des fêtes

Suite à la démission de Mme Jubault, le comité des fêtes est momentanément interrompu.

Nous réfléchissons à différentes solutions pour que cette association continue de fonctionner dans les meilleures conditions (les bonnes volontés sont les bienvenues).

• Manifestations à venir

Les prochaines manifestations organisées par la mairie sont les suivantes : Vœux du maire, Pâques, Soirée pizzas, etc...

Je vous donne rendez-vous lors de la prochaine lettre d'information communale, et vous souhaite ainsi que mon conseil municipal de bonnes fêtes de fin d'années.

Que notre village reste agréable à vivre, dans un joli cadre de vie et dans une ambiance d'amitié que je souhaite cordiale et unie.

Votre maire.



Thibivillers

Lettre d'informations N°4

Consultable sur le site de la mairie : www.thibivillers.fr



Comme toujours et dans un souci de transparence, le conseil municipal, comme il s'y est engagé, revient vers vous pour vous informer sur l'action communale.

CONSEIL MUNICIPAL

• Elections Partielles

Suite à la démission de Mr Olivier Christmann de son poste de conseiller municipal, de nouvelles élections communales partielles sont nécessaires et se dérouleront le 7 janvier et le 14 janvier 2018 pour élire quatre nouveaux conseillers qui viendront compléter le conseil municipal.

Huit candidats se sont inscrits à la préfecture :

- Baudet David
- Bourguignon Étienne
- Chassant Pierre
- Clopeau David
- Gandon Julien
- Leroux Isabelle
- Mongioj Patricia
- Vandamme Mathieu

PERSONNEL MUNICIPAL

M^r Guilmet (ancien cantonnier) a quitté son poste le 28 mai 2017 et demissionné le 19 décembre 2017 et M^r ONCLERQO nouveau cantonnier a été recruté le 11 octobre 2017 ; nous lui souhaitons la bienvenue et espérons qu'il prendra ses marques rapidement.

URBANISME

• Le P.L.U se finalise.

Les travaux de la commission d'urbanisme, dont le but est de préserver le charme de notre beau village, sont terminés. Le projet de P.L.U va pouvoir être arrêté par le conseil municipal afin d'enclencher la phase d'enquête publique. Elle permettra aux différentes commissions d'émettre un avis et aux habitants de faire part de leurs remarques (une information spécifique sera diffusée à ce sujet).

PROJETS RÉALISÉS

Cette année, nous avons réalisé plusieurs projets :

- Les cassis qui avaient été demandés par de nombreux habitants ont été installés. La société qui s'est occupée des travaux a réalisé la pose de 3 cassis avec les panneaux réglementaires dont les poteaux respectent la couleur des lampadaires pour une unité esthétique.
- Un assainissement pour la rue du cliquet et la rue de Saint Brice a été réalisé suite à la demande de certains habitants de la rue de St Brice qui avaient été inondés à plusieurs reprises lors de fortes pluies.

- Les lampadaires de la commune ont été grattés et repeints. Après une analyse minutieuse par des élus du conseil municipal, il a été constaté qu'un grand nombre de lampadaires étaient à refaire !
- Notre salle des fêtes s'est dotée d'une nouvelle estrade ; l'ancienne étant devenue vétuste et ne répondant plus aux nouvelles normes de sécurité.

- Comme annoncé, un système de sens interdits a été mis en place dans certaines rues. Evidemment cette réglementation nouvelle change nos habitudes mais l'intérêt pour notre village est multiple (Voir la lettre N°3).
- Il s'agit avant tout de réduire le nombre des véhicules traversant le village, souvent à trop vive allure aux heures d'embouteillage et de débouché du travail. Les habitants des villages alentours coupent par Thibivillers afin de gagner du temps, au détriment de notre sécurité.

- Cela pourrait permettre d'envisager la mise en place d'une piste cyclable rue de Saint Brice, rejoignant la plaine des sports et donc Chaumont en Vexin.
- Enfin ce système fait disparaître le point noir très dangereux du carrefour sans visibilité de la sortie de la rue de Saint Brice sur la départementale, où les accidents sont fréquents. Ce système est à l'épreuve depuis le 17 juillet 2017 et reçoit un accueil contrasté.
- Une réunion publique sera organisée prochainement et le projet sera ensuite débattu en Conseil Municipal.

PROJETS A REALISER

• Eglise St Pierre de Thibivillers

Grâce aux efforts des précédents conseils municipaux, l'extérieur de l'Eglise de Thibivillers a pu être restauré. Nous souhaitons poursuivre ces efforts en engageant des travaux afin de préserver l'intérieur très abîmé par l'humidité.

Des consultations avec le conservateur du patrimoine des Hauts de France et le

VIE DE LA COMMUNE

• Sécurité

La gendarmerie de Chaumont en Vexin, nous a informés, que des cambriolages avaient été constatés dans les villages alentours. Nous sommes pour l'instant épargnés, mais nous vous demandons d'être vigilants.

Fermez bien vos fenêtres et portes durant vos absences. N'ouvrez pas à des inconnus et surtout si vous constatez un mouvement inhabituel (même chez votre voisin !), n'hésitez pas à en informer la mairie ou la gendarmerie.

• Dégradations

Des dégradations ont été répertoriées dans la commune (vol d'objet personnel dans le cimetière, plaque funéraire renversée, jeux pour enfants et panneaux d'affichage dans l'abri du car, sacacagés, branches de pommmiers cassées, vol de sens interdit, etc...). Très récemment les panneaux d'affichage provisoire installés en vue des élections municipales ont été dégradés.

Nous avons dû porter plainte auprès de la gendarmerie pour que ces incivilités cessent. Si vous avez remarqué des faits similaires n'hésitez pas à porter plainte à la gendarmerie ou à la mairie qui pourra relayer l'information.

Ces faits sont navrants, car après chaque dégradation, la municipalité doit engager des réparations qui élèvent à 2500 euros qui réduisent d'autant le budget disponible pour d'autres aménagements. Suite à ces actes de malveillance, il sera proposé en Conseil Municipal, le projet d'installer des caméras de surveillance.

• Voirie

A propos des routes rendues boueuses après les travaux des champs et glissantes par ces temps de pluie, nous vous informons que les personnes responsables ont été contactées et qu'elles se sont engagées à nettoyer la chaussée à l'achèvement des travaux. La gendarmerie a informé la mairie, qu'en cas d'accident survenant à cause de ces boues, les responsabilités seraient recherchées.

• Informations

Plusieurs habitants se sont plaints de ne pas avoir reçu certaines invitations aux manifestations de la commune. Nous en sommes désolés et mettons tout en œuvre pour y remédier. Afin d'améliorer la diffusion des informations liées à la municipalité, il est possible de vous inscrire sur une liste de diffusion électronique, en communiquant votre adresse email à la mairie (thibivillers@wanadoo.fr), afin de recevoir ces informa-

• Repas des anciens

Cette année à la place des collis de Noël, il a été décidé d'offrir un repas à nos anciens pour passer un moment de partage. Tous les anciens du village ont été conviés à la salle des fêtes de Thibivillers.

Ce repas, servi par des élus de la municipalité a ravi les papilles, et ce moment fut très convivial. Un DJ a aussi fait danser tous les convives dans la joie et la bonne humeur.



représentant du diocèse ont commencé afin d'établir un état des lieux.

Ce projet demandera des années de travail, du financement et de la bonne volonté. Une association existe à Thibivillers (SET, Sauvez l'Eglise de Thibivillers), dont le but est de réunir des fonds qui seront mobilisés lorsque les travaux commenceront. (Président, Yannick Jubault 06 13 51 80 69, pour vos dons).